

Enjeux et sécurisation du recrutement des agents contractuels de droit public

A Paris (adresse et accès précisés ultérieurement)

Présentiel - Synchron

Inscrivez-vous au moins 3 mois avant le début du stage pour bénéficier d'un tarif préférentiel

Délai d'accès : Inscription jusqu'à la veille du démarrage de la session

Contactez Gaëlle (01 53 39 14 18, gaelle.ducher@adiaj.org) ou Julien (01 53 39 14 24, julien.laudat@adiaj.org) pour réaliser cette formation en INTRA

Objectifs

Rassembler et analyser les normes juridiques applicables au recrutement des agents contractuels de droit public



Public Visé

Responsables et gestionnaires de personnels • Personnels chargés de la gestion administrative ou des procédures contentieuses des agents contractuels



Pré Requis

Connaitre le dispositif d'accès à l'emploi titulaire et avoir à recruter des agents contractuels de droit public, niveau débutant

Objectifs pédagogiques

Rassembler et analyser les normes juridiques applicables au recrutement des agents contractuels de droit public

Méthodes et moyens pédagogiques

- Exposé théorique, apport jurisprudentiel, exemples et illustrations pratiques, complétés par des échanges d'expériences entre participants
- Support documentaire via PADLET
- Encadrement assuré par l'ADIAJ Formation et/ou le formateur

Qualification Intervenant.e.s

Fonctionnaire, expert en statut de la fonction publique et des contractuels

Parcours pédagogique

• Sources juridiques

• Définition des agents contractuels de droit public

• Evaluation des risques

- Contentieux : personnes ayant qualité à agir et pour quel type de conflits
Contentieux à l'initiative :
 - . De l'agent
 - . De la Préfecture - évolution du contrôle opéré
 - . De conseillers d'opposition
 - . Des syndicats
- Conséquences

• Sécuriser ses recrutements

- Délibérations
 - . contenu
- Déclaration de vacance d'emploi et publicité
- Procédure de recrutement
- Détermination de la rémunération
 - . Illustrations jurisprudentielles
 - . Cas pratiques

• Panorama des différents fondements juridiques et recrutement par voie de portabilité de CDI

• L'acte de recrutement : le contrat

- Mentions obligatoires
- Savoir opérer la distinction entre nouveau contrat et avenant au contrat

Méthodes et modalités d'évaluation

Chaque stagiaire est invité à émarger sur EasySign, grâce à un mail d'invitation. L'émargement est obligatoire. L'équipe de l'ADIAJ est à votre disposition pour toute aide technique.

Modalités d'évaluation : Chaque stagiaire est invité par mail à compléter :

- **Avant la formation** : un questionnaire de positionnement via EvalOne, afin que chacun puisse nous faire remonter ses attentes.

- **Après la formation** : une évaluation de la satisfaction des stagiaires via EvalOne et des acquis de la formation via Google Form.

Vos résultats à ce test, ainsi qu'aux éventuels mises en situation et cas pratiques proposés lors de la formation, vous permettront de compléter, en auto-évaluation, l'attestation de fin de formation envoyée par mail le soir du dernier jour de la formation.

Attestations de la formation : Certificat de réalisation à l'employeur et Attestation de fin de formation à l'apprenant.

Modalités d'Accessibilité

ADIAJ Formation est en capacité d'accueillir ou réorienter toute personne en situation de handicap. Pour assurer un suivi optimal, merci de nous contacter.

Référent handicap : Volodia TOURTCHINE - 01 53 39 14 17 - volodia.tourtchine@adiaj.org

Durée

7.00 Heures
1 Jour

Effectif

De 4 à 14 Personnes

Tarifs (net de taxes)

Inter (Par personne) : **680.00**

Inter Adhérent (Par personne) : **640.00**



Contactez-nous !

Julien LAUDAT
Responsable formation

Tél. : 0153391424
Mail : julien.laudat@adiaj.org